Avril 2025

Paroles paysannes

50 ans d'Afdi

Afdi fête ses 50 ans : un demi-siècle de solidarité paysanne

L'année 2025 marque les 50 ans d'Afdi, Agriculteurs français et développement international. C'est l'occasion de revenir sur l'histoire singulière de cette aventure collective, née de l'engagement d'agriculteurs désireux de bâtir des ponts entre les mondes agricoles de différents pays et continents.

Depuis sa création en 1975, Afdi a poursuivi un chemin unique, tissé de coopérations directes entre paysans et entre organisations professionnelles agricoles, de respect mutuel et d'apprentissage partagé. À travers ces cinq décennies, des femmes et des hommes ont œuvré avec conviction pour faire vivre une solidarité agricole fondée sur le dialogue, l'échange et la reconnaissance des savoirs locaux.

Cette année, *Paroles paysannes* rend hommage à celles et ceux qui ont façonné cette histoire. Ce premier numéro de l'édition spéciale est consacré à Robert Duclos, premier président d'Afdi, témoin et acteur du développement de cette coopération entre agriculteurs.

Les origines d'un engagement

Âgé aujourd'hui de 92 ans, Robert Duclos garde une mémoire précise et vive de ces moments fondateurs. Agriculteur en activité dans les années 1960, il s'ouvre aux questions internationales grâce à des rencontres marquantes, notamment avec de jeunes agriculteurs venus d'Afrique. Ces échanges, loin d'être anecdotiques, ont été pour lui révélateurs.

« C'était un jeune Camerounais qui voulait créer un centre de formation agricole dans son village », se souvient-t-il. ***« Il m'a invité à venir voir, et, en 1971, je suis parti au Cameroun. J'y ai retrouvé une ambiance que j'avais connue moi-même dans ma jeunesse, celle d'une agriculture familiale encore peu mécanisée, mais pleine d'ingéniosité et de solidarité »***.

Ces premiers pas sur le continent africain l'ont profondément marqué. Il prend alors conscience de l'universalité du métier d'agriculteur : ***« Peu importe la langue ou le pays, les paysans partagent les mêmes fonctionnements, les mêmes réflexes, la même manière de voir le monde ».***

À cette époque, l'aide au développement empruntait principalement des canaux institutionnels, parfois éloignés des réalités vécues sur le terrain. Pourtant, certains acteurs agricoles entrevoient alors la possibilité d'un autre modèle de coopération : plus directe, plus humaine, et fondée sur l'écoute des besoins exprimés par les agriculteurs eux-mêmes.

1973 : la solidarité prend racine

Le moment décisif survient en 1973, alors que la région du Sahel est frappée par une sécheresse dramatique. Face à cette situation, ***« la FNSEA* lance une opération inédite baptisée « un millième », invitant chaque agriculteur de France à consacrer une part symbolique de son chiffre d'affaires – un millième – à l'aide alimentaire pour les paysans sahéliens ».*** La mobilisation dépasse toutes les attentes. Les fonds collectés sont importants, et très vite, une question se pose : comment organiser cette aide de manière efficace, responsable et pérenne ?

« Il a fallu mettre en place une logistique pour acheminer cette aide, mais aussi des relais locaux pour garantir qu'elle arrive bien là où il le fallait […] C'est cette dynamique collective, tant en France qu'en Afrique, qui a démontré la force du lien paysan. » *explique Robert Duclos.*

L'élan est tel que la FNSEA décide de créer avec le CNJA*, l'APCA* et la CNMCCA* une structure dédiée pour pérenniser cet engagement. Ainsi naît Afdi en 1975. Robert Duclos est élu président fondateur, il se souvient **: *« Je suis devenu président d'Afdi, avec une conviction : engager les paysans français à appréhender les enjeux agricoles et accompagner les paysans d'Afrique ».***

Dès sa création, Afdi se donne aussi une autre mission, complémentaire : sensibiliser et engager les (futurs) professionnels du monde agricole à la solidarité et au partenariat international.

Soutenir les dynamiques collectives

Dès les premières années, Afdi affirme une ligne claire : la solidarité ne doit pas se limiter à des aides ponctuelles. Il s'agit de contribuer à structurer, dans la durée, des organisations paysannes solides, capables de représenter les intérêts des agriculteurs et de porter leurs revendications.

« À l'époque, en France, il y avait beaucoup d'exploitations familiales. Le monde rural connaissait une mutation profonde, mais la force des syndicats permettait de faire entendre la voix des agriculteurs. En Afrique, les paysans étaient souvent isolés, sans structure professionnelle pour les accompagner ».

Le rôle d'Afdi est de promouvoir les initiatives locales, de favoriser les échanges d'expériences et de soutenir la création d'organisations paysannes autonomes. ***« Les subventions seules ne suffisent pas. L'enjeu est organisationnel. Il faut accompagner les paysans pour qu'ils puissent, ensemble, répondre aux défis de la production, de la commercialisation, de la formation ».***

Une coopération d'égal à égal

Ce qui distingue Afdi, dès ses origines, c'est sa volonté de construire une relation d'égal à égal entre les agriculteurs, sans hiérarchie implicite. Ce positionnement tranche avec d'autres approches alors dominantes dans le paysage de l'aide internationale.

« On ne voulait pas être une ONG comme les autres. L'idée, c'était vraiment l'échange, la réciprocité. Les agriculteurs français avaient aussi à apprendre. »

Cette vision s'est traduite par la mise en place de partenariats durables, ancrés dans les territoires. Elle a permis de tisser des liens de confiance entre partenaires, fondés sur la reconnaissance des savoirs paysans, sur l'écoute et la co-construction.

Une fidélité aux origines

Cinquante ans plus tard, Robert Duclos continue de suivre avec intérêt les actions d'Afdi. ***« Ce qui me frappe, c'est la continuité. Bien sûr, les méthodes ont évolué. Mais les orientations restent les mêmes : appuyer les organisations agricoles, donner aux paysans les moyens de s'exprimer, de s'organiser, d'innover ».***

La pérennité d'Afdi repose sur un ancrage fort dans le monde professionnel agricole, en France comme à l'international, et sur la capacité d'appréhender les contextes et les évolutions des organisations paysannes, afin de contribuer au mieux à leurs priorités stratégiques, et de s'adapter de manière constante aux nouveaux défis – qu'ils soient climatiques, économiques, sociologiques ou politiques.

Les défis de demain

Interrogé sur l'avenir, Robert Duclos se montre confiant : ***« Afdi continuera de jouer un rôle essentiel, tant que le dialogue entre les agricultures restera au cœur de son action. Le monde change, mais les besoins de solidarité, eux, ne disparaissent pas. »***

Il évoque les enjeux à venir : la transition agroécologique, la lutte contre les inégalités, la défense de l'agriculture familiale, la place des jeunes dans les exploitations, le rôle des femmes dans la vie paysanne.
« Il y a encore tant à faire. Mais les bases sont là. »

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
CNJA : Centre National des Jeunes Agriculteurs
APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
CNMCCA : Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles